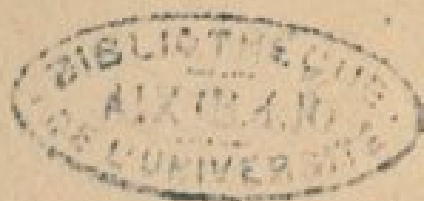


Bulletin mensuel de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier

Numéro 71

Année 1941

BULLETIN
DE
L'ACADÉMIE DES SCIENCES
ET LETTRES
DE MONTPELLIER



MONTPELLIER

BIBLIOTHÈQUE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES ET LETTRES

1942

témoigne ce maître doit être pour vous la plus haute récompense scientifique que vous puissiez désirer et recevoir, car le professeur GUILLIERMOND est un homme d'une finesse remarquable qui ne se laisse pas aveugler par les flatteries. Ne vous inquiétez donc pas si par hasard vous surprenez autour de vous quelques critiques ! Qui peut se vanter de ne pas avoir été l'objet de critiques de la part d'autrui s'il a essayé de faire quelque chose ? Asseyez-vous sans crainte, mon cher ami, dans le fauteuil que vous offre aujourd'hui l'Académie de Montpellier ; votre passé scientifique vous le permet. Vous en êtes digne sous tous les rapports et l'Académie qui a sanctionné à l'unanimité la présentation de la Section des Sciences, vous a donné tous apaisements à cet égard.

Mon cher ami, je viens de mettre grandement à l'épreuve votre modestie et la patience de nos collègues. Je m'en excuse bien sincèrement tout en vous redisant la grande satisfaction que j'éprouve à vous souhaiter ce soir une cordiale bienvenue au nom de tous les membres de l'Académie des Sciences et des Lettres de Montpellier.

Réception du duc de Castries

Discours du duc de Castries

MESDAMES, MESSIEURS,

Au mois de juin 1783, le maréchal de CASTRIES, alors ministre de la Marine, annonçait au lieutenant-général de GUICHEN, qui venait de se mesurer heureusement avec l'amiral anglais RODNEY dans la mer des Antilles, sa nomination dans l'Ordre du Saint-Esprit. Les nombreux amis du nouveau chevalier accoururent pour le féliciter d'avoir été honoré d'une distinction aussi rare ; il leur répondit simplement ceci :

« Messieurs, le Roi a voulu accorder une croix de Ses Ordres au corps de la Marine et c'est moi qu'il a chargé de la porter. »

Cette anecdote, que j'extrais de mes archives familiales, peint très exactement l'état d'esprit qui est le mien, alors que je viens aujourd'hui prendre séance au milieu de vous ; l'honneur très grand que vous m'avez fait en me priant d'être des vôtres, je ne considère pas qu'il s'adresse à ma seule personne ; je ne mérite point une distinction aussi éclatante.

Mais, je suis le chef d'une famille qui pendant plusieurs siècles a profondément aimé et servi la ville de Montpellier et qui s'est penchée avec beaucoup d'intérêt et de sympathie sur le berceau de cette même Académie qui m'accueille aujourd'hui. Ce que mes ancêtres ont fait, vous avez bien voulu vous en souvenir, et pour honorer leur mémoire, vous m'avez appelé parmi vous ; ce fidèle attachement aux traditions, qui est une des caractéristiques de votre Compagnie, me touche infiniment. Au nom de ceux qui m'ont précédé, et que je représente aujourd'hui, je vous dis tout mon remerciement de l'honneur que vous leur avez fait en ma personne.

Je ne vous dois pas seulement un remerciement mais aussi des excuses ; il y a vingt-six mois déjà que vous avez procédé à mon élection et j'aurais aimé vous dire sans tarder ma reconnaissance. Les événements en ont décidé autrement.

Ce mois d'octobre 1939, où je situais approximativement ma réception dans votre assemblée, me voyait débarquer au rivage de Syrie pour des raisons d'ordre militaire. Dans cette contrée lointaine, la guerre ne fut qu'une attente sans espoir. Mais, j'en ai rapporté le magnifique souvenir du prestige qu'exerce la France sur cette terre d'Orient, où la tradition des Croisades est encore vivante dans les pierres et dans les esprits ; tout s'y rattache à notre patrie qui est vraiment le cerveau et le cœur de ces peuples d'Asie Mineure ; pour eux, la France se dresse sur le monde comme une cathédrale gothique domine les maisons basses d'une ville du Moyen-Age.

Une cathédrale ! Je voudrais m'attarder un instant sur cette métaphore appliquée à notre pays : le pas des envahisseurs résonne dans la nef ; les bas-côtés servent encore de bivouacs ; mais, en dépit de cette profanation momentanée, les piliers jaillissent toujours victorieusement vers le ciel ; l'envolée des voûtes et des flèches n'a pas changé ; la cathédrale est restée la même, construite par l'accumulation des valeurs séculaires ; il y a des armatures qui ne cèdent pas, qui résistent à tous les orages et à tous les séismes.

L'armature de la France, ce sont ses élites, ces hommes désintéressés, prêtres, soldats, professeurs, — pour n'en citer que quelques-uns, — ces hommes qui ont consacré leur vie à l'étude, au travail et au bien de leurs concitoyens; ce sont eux, qui toujours éloignés des passions partisans, s'appliquent aujourd'hui à reforger l'âme de la Patrie sous la haute et paternelle autorité du plus grand et du meilleur de ses enfants.

A ces élites, si harmonieusement représentées dans cette assemblée, appartenait celui que j'ai l'honneur de louer aujourd'hui, mon prédécesseur, M. LENOIR.

Celui-ci avait complété une solide formation classique par l'obtention du doctorat en Droit. Loin de se reposer sur ses premiers lauriers, il entra aussitôt dans l'Administration des Finances; il en gravissait peu à peu tous les échelons, pensant que l'avancement se doit au mérite et non à la faveur; seules, la connaissance approfondie de son métier et les qualités personnelles qu'on y montre, devaient, selon lui, justifier l'obtention d'un poste nouveau et plus important. Sa brillante réussite donne la mesure de son talent: il a terminé sa carrière comme trésorier-payeur général de l'Hérault, c'est-à-dire à un des plus hauts postes de l'Administration des Finances de notre pays.

Ceux qui ont approché ce parfait fonctionnaire savent avec quel tact et quelle compétence il a rempli les devoirs de sa charge et combien il a su se montrer digne de la confiance que sa patrie avait placée en lui. Les titres qu'il s'est ainsi acquis, justifiaient, et de loin, l'honneur que vous lui avez fait en l'appelant parmi vous.

Mais, ce côté de la vie publique de M. LENOIR, si honorable et si brillant qu'il paraisse est, à mon avis, presque secondaire si on le compare à sa vie privée; nous nous imaginons, à tort peut-être, le haut fonctionnaire des finances comme un être au cœur assez sec (c'est peut-être à cause de nos trop fréquents contacts avec les percepteurs) ou tout au moins, pour porter un jugement à la fois moins sévère et moins injuste, comme un être plus sensible à des réalités techniques qu'à la poésie ou aux beaux-arts. M. LENOIR infirme ce jugement trop sommaire. Ses fonctions officielles accomplies, et j'ai dit avec quelle conscience, il se laissait aller à son vrai penchant qui était d'être un artiste.

Ce calculateur aimait la danse et les rythmes; ses loisirs n'étaient point employés à la lecture des revues d'économie

politique ou de science financière, mais à l'exécution sur le piano ou le violoncelle des morceaux de ses auteurs préférés. Il avait une très grande science d'exécutant doublée d'un talent de compositeur et souvent ses amis charmés par le morceau qu'il venait d'enlever avec brio apprenaient que c'était lui qui en avait tracé les notes et les accords.

La musique qu'il comprenait si bien lui causait une joie totale et il aurait pu reprendre à son compte, pour exprimer l'impression qu'il en ressentait, cette curieuse description due au plus grand musicien français, Hector BERLIOZ : « A l'audition de certaines musiques, tout mon être semble entrer en vibration ; c'est d'abord un plaisir délicieux où le raisonnement n'entre pour rien ; l'habitude de l'analyse vient ensuite d'elle-même faire naître l'admiration ; l'émotion croissant en raison directe de l'énergie ou de la froideur des idées de l'auteur produit successivement une agitation étrange dans la circulation du sang ; mes artères battent avec violence ; les larmes qui d'ordinaire annoncent la fin du paroxysme, n'en indiquent souvent qu'un état progressif qui doit être de beaucoup dépassé. En ce cas, ce sont des contractions spasmodiques des muscles, un tremblement de tous les membres, un engourdissement total des pieds et des mains, une paralysie partielle des nerfs de la vision et de l'audition ; je n'y vois plus, j'entends à peine ; vertige... demi-évanouissement. »

J'arrête ici cette citation où j'ai laissé une plume plus autorisée que la mienne décrire les transes que la musique peut provoquer chez un vrai connaisseur. M. LENOIR aime et comprend la musique ; l'Administration, qui ignore sans doute cet aspect de son caractère, va pourtant lui donner la plus grande joie qu'il ait eue dans ce domaine ; elle l'envoie pour plusieurs années dans les Landes où il se trouve être le voisin d'un des plus prestigieux exécutants qu'ait connu la musique française, du célèbre pianiste Francis PLANTÉ.

Il en devient bientôt le commensal et l'ami ; une vive sympathie lie rapidement ces deux artistes et M. LENOIR, pour rappeler les heures délicieuses qu'il a vécues auprès de Francis PLANTÉ, lui consacre un volume.

Vous avez tous lu, MESSIEURS, l'ouvrage de votre collègue ; j'estime que c'aurait été un manque de conscience de ma part que de ne pas le lire à mon tour. Je n'ai pas eu à le regretter et la dette de reconnaissance que j'ai envers M. LENOIR s'accroît des heures passées à lire son beau livre.

Etonnante destinée que celle de cette famille PLANTÉ, deux fois illustre dans l'histoire de notre temps. Vous n'ignorez point, en effet, que le frère de Francis PLANTÉ n'est autre que Gaston PLANTÉ, l'inventeur des accumulateurs. Quelle rare fortune d'apporter à la fois une contribution aux arts et aux sciences et combien la dualité des talents de M. LENOIR dut être sensible à ces deux aspects de la famille PLANTÉ.

De Francis PLANTÉ, qui a disparu presque centenaire, vous en savez tous autant que moi; il était né pour la gloire: ce fut un enfant prodige dont le précoce talent charma les derniers jours du vieux peintre ISABEY. A douze ans, il était célèbre; il le resta toute sa vie.

De cette éblouissante carrière, M. LENOIR a tracé un tableau exact et précis, émaillé d'anecdotes délicieuses qu'il tenait de la bouche même du vieux maître et qui rendent particulièrement attrayante la lecture de son livre.

Francis PLANTÉ lui a fourni la conclusion: « Ma vie, lui a dit le grand artiste, est une sonate que je m'efforce d'exécuter sans faute ». Cette phrase admirable résume mieux que tout commentaire la vie de Francis PLANTÉ et l'ouvrage de M. LENOIR.

Des Landes, M. LENOIR fut envoyé dans le Cher; là, dans la vieille ville de Jacques CŒUR, ce musicien se souvint d'avoir fait du Droit.

Une commune du Cher a joui, en effet, d'un régime particulier dans le royaume de France; cette commune qui portait le nom de Boisbelle fut donnée en apanage par le roi HENRI IV à son ministre SULLY; celui-ci débaptisa le village et pour faire honneur au Vert-Galant lui donna son nom: Boisbelle devint Henrichemont.

Le territoire de cette commune jouit, à partir de cette époque d'une véritable souveraineté; ce n'est plus un village: c'est un petit royaume soustrait à l'autorité du Roi. Cette situation paradoxale et à peu près unique n'a pris fin qu'en 1766.

M. LENOIR a longuement étudié dans une conférence qui eut un grand succès l'organisation de cet état lilliputien et aussi son histoire depuis les origines les plus reculées...

Au terme de sa carrière, M. LENOIR eut l'honneur de venir occuper la charge de trésorier qu'avait illustrée autrefois BONNIER DE LA MOSSON.

C'est là, MESSIEURS, que vous l'avez connu et apprécié. C'est dans cet ultime poste que j'aimerais vous le peindre sous un

dernier aspect : grand fonctionnaire, historien, compositeur, musicographe, oui certes, M. LENOIR est tout cela.

Mais il est surtout un honnête homme dans le sens du Grand Siècle et un homme de bien. Dans cette cité de Montpellier il sut se faire de nombreux amis et devenir un des meilleurs citoyens de sa ville d'adoption.

En ces jours funestes que TITE-LIVE semble avoir décrits par avance dans la célèbre Introduction de son Histoire, lorsqu'il parle de « ces derniers temps où les forces d'un peuple depuis longtemps souverain se détruisent elles-mêmes, ces temps où nous ne pouvons souffrir ni nos vices, ni leurs remèdes », M. LENOIR pensa que remplir ses seules fonctions officielles ne suffisait pas.

Lorsqu'il était à Bourges, M. LENOIR s'était occupé avec succès de l'organisation de la défense passive. Il résolut de faire bénéficier de son expérience en cette matière la capitale du Languedoc méditerranéen où cette question d'une importance primordiale avait été entièrement négligée. Une hostilité systématique fut malheureusement la seule réponse faite à cette généreuse et discrète initiative. Pourtant les événements n'ont donné que trop raison à cet homme de bon sens qui prévoyait avec une admirable lucidité les catastrophes futures.

Le grand argentier qu'il était ne pouvait pas rester indifférent aux méthodes de gestion qui bouleversaient l'économie française ; à ses nombreux amis, il ne cachait pas sa façon de penser ; l'un des membres de cette Académie l'ayant consulté pour savoir ce qu'il fallait penser de la théorie du pouvoir d'achat, il lui répondit : « Il n'y a de vraie richesse que dans le travail et l'épargne ; tout le reste n'est qu'illusion ». C'était alors un langage qu'on n'était pas accoutumé à entendre, à cette époque où l'effort était foulé aux pieds et où la facilité semblait devoir reculer ses bornes.

Cette indépendance de vues, ce jugement profond et droit comme celui d'un GUIZOT, ne pouvaient lui valoir les sympathies d'un régime qui périssait de ses propres excès. Alors que le pays aurait pu profiter longtemps encore de ses services, M. LENOIR était prié de prendre sa retraite.

Après un passage trop rapide, il se prépara à quitter cette ville de Montpellier où il laissait un si beau souvenir ; respectueux de vos règlements, il donnait sa démission de cette Académie où il ne comptait que des amis.

Il voulut revenir à sa Bourgogne natale, à cette charmante ville de Montbard où plane encore le souvenir de BUFFON. C'est là qu'il a pris sa retraite et qu'il cultive son jardin.

Nous aimerions savoir ce qu'il pense et ce qu'il devient, à quels travaux il occupe ses loisirs et son intelligence. La cruelle ligne qui divise la France en deux tronçons le sépare de nous plus sûrement et plus impitoyablement que ne l'aurait fait le Styx.

- Il m'est néanmoins permis d'imaginer que, tandis que sa main se pose sur son clavier ou que l'inspiration lui dicte des accords nouveaux, son souvenir revient parfois vers notre pays. Sur la terre occupée par l'étranger, il doit évoquer ce beau coin de la France libre où s'est terminée sa carrière, notre Languedoc que le soleil couchant pare d'or et d'améthyste et le magique paysage que l'on découvre du haut du Peyrou, ce paysage si proche parent de celui qu'a chanté notre divin compatriote Paul VALÉRY :

*ce lieu... dominé de flambeaux
Composé d'or, de pierres et d'arbres sombres
Où tant de marbre est tremblant sur tant d'ombres.*

Mais, j'en suis sûr, le meilleur de tous ses souvenirs est d'avoir mérité votre estime et d'avoir siégé au milieu de vous.

Réponse du colonel CROS

MONSIEUR,

Le devoir et la coutume veulent que nos discours de réception et d'accueil, évoquant les mérites des disparus et les raisons qui ont motivé l'appel de leurs successeurs, soient conçus sous forme d'éloge et, tout en cherchant ce qui est vertueux et honnête plutôt que ce qui est agréable, se présentent comme un tissu de louanges sans flatteries. Nous acquittons ainsi d'abord une dette d'honneur et de correction ; nous voulons nous laisser persuader ensuite que nous avons judicieusement donné nos suffrages et fixé notre choix.

Vous avez rempli le premier de ces devoirs. Il me reste à expliquer le second.

Vous êtes né le 6 août 1908. Vous avez été admis parmi nous le 23 janvier 1939. Vous n'aviez pas encore 31 ans. Si nous étions un cercle sportif, je parlerais de record.

A l'âge où le jeune homme qui a terminé ses études doit faire choix d'une orientation pour la vie, vous sortiez de l'Ecole des Sciences politiques, et vous étiez en principe destiné à la carrière diplomatique. Vous vous sentiez attiré vers elle par de hautes et vieilles raisons que je n'ai pas besoin de donner : chacun ici me comprend. Mais vous me permettrez bien de faire état d'une confiance et de dire pourquoi vous avez renoncé, avec regrets, à la destinée de votre choix.

La France, notre pauvre France meurtrie dont nous portons dans nos cœurs le deuil momentané, reste pour nous tous la patrie à servir. Encore avons-nous le droit de garder le choix des moyens. Or, qu'avait-on fait de notre France au moment où arrivait pour vous l'heure de la détermination définitive. Ce n'est pas en une réunion d'Académie qu'il convient de le rechercher ; les bruits du Forum ne pénètrent pas dans notre enceinte. Je me bornerai à résumer en bref vos pensées : Servir la France ? oui ; servir les partis, non.

J'ouvre une parenthèse. Votre confiance m'a donné l'idée de relire *Le Diplomate* de Jules CAMBON. J'y ai trouvé une réflexion d'une cruelle valeur, qui vous donne en partie raison, et qui intéressera, j'en suis sûr, les hommes de ma génération qui ont connu les deux CAMBON de 1914, ces deux artisans de notre victoire, peut-être les deux derniers de nos grands diplomates.

« Ce ne sont pas les combinaisons des diplomates ni les discours des hommes politiques qui influenceront beaucoup sur la marche de l'humanité, c'est l'esprit dont sera animée la démocratie elle-même. »

Et voici une phrase terrible :

« Sait-elle seulement vers quel but elle se dirige ? Il semble que, comme jadis le peuple d'Israël, elle aille vers ce qu'elle croit être une Terre promise, conduite par une colonne de nuées. »

Hélas ! les CAMBON sont morts et la colonne de nuées nous a conduits à la catastrophe de 1940.

Mais je me suis écarté de mon sujet et dans une voie sans issue, puisque, en définitive, vous ne fûtes pas diplomate.

Une autre activité vous restait que vous m'avez dite. Rentrer à Castries pour y prendre la suite, et d'abord rendre la vie au château délaissé.

Après les cathédrales, dont vous avez excellemment parlé, il n'y a rien qui s'emplisse d'histoire comme les châteaux. C'est la deuxième œuvre du génie français, non pas seulement du génie créateur, mais du génie continuateur, si apte à comprendre, à ramasser les idées, à les traduire en monuments pour assurer d'une façon visible la continuation de l'histoire. Redonner la vie à un château, c'est donc servir un idéal.

Ce fut et ce sera votre œuvre. Elle n'est académique que par certains côtés, et il faudra que nous cherchions ailleurs ce que j'ai appelé les raisons de notre choix.

Notre Académie a succédé, vous m'avez prouvé comment et pourquoi vous le saviez, à la Société Royale des Sciences de Montpellier, fondée par Lettres patentes du Roi données en février 1706, et dont voici un extrait :

« Voulons et nous plait que ladite Société soit composée de trois sortes d'Académiciens : les honoraires, les associés et les élèves. La première classe de six personnes et les deux autres chacune de quinze.

» Nous avons nommé et nommons pour remplir les places des dits six honoraires, le sieur LEGOUX DE LA BERCHÈRE, archevêque de Narbonne ; le sieur COLBERT DE CROISSY, évêque de la ville de Montpellier ; le sieur marquis DE CASTRIES, notre lieutenant en ladite province du Languedoc et gouverneur de ladite ville ; le sieur DE LAMOIGNON DE BASVILLE, conseiller ordinaire en notre Conseil d'Etat, commissaire départi pour l'exécution de nos ordres en Languedoc ; le sieur abbé BIGNON, aussi conseiller ordinaire en notre Conseil d'Etat, et le sieur BON, notre conseiller en la Chambre des Comptes de ladite ville. »

Un de nos éminents prédécesseurs, JUNIUS CASTELNAU a écrit *L'Histoire de la Société royale des Sciences*. Nous y relevons, en plus du premier CASTRIES déjà nommé, deux autres noms de la même maison : en 1728, Armand-Pierre, archevêque d'Albi, et en 1747, Joseph-François, gouverneur de Montpellier.

C'est sans doute à ces trois noms du XVIII^e siècle que vous en appeliez au début de votre discours.

Nous vous donnons raison. Nous aimons placer les fils sous l'égide des pères. Il nous est arrivé, et tout récemment encore, d'entendre dans cette salle soutenir cette noble pensée : que

l'on rend aux académiciens morts un devoir de gratitude en accueillant leurs descendants, et que le mérite, j'entends celui qui suffit à être admis parmi nous, peut être considéré comme un bien de famille.

Ce n'est pourtant ni un héritage, ni un droit, et notre règle est d'imposer quelques conditions à celui qui prétend chez nous à recueillir cette succession.

Depuis 1706, l'Académie de Montpellier a pris de l'âge et nous pouvons, tenant compte de l'époque distinguée qui la vit naître, et des belles manières qu'elle a pu acquérir à travers deux siècles, la considérer comme une très vieille dame, une dame de qualité, simple, indulgente, aimable et bonne, mais qui n'aime pas qu'on la courtise.

Et d'abord, pour être accueilli dans son intimité, il semble que la première condition soit de n'y pas prétendre. Disons plus simplement que pour être élu chez nous, il convient d'abord de ne pas être candidat.

On pourrait croire que ceci est une plaisanterie. Point. Ce n'est qu'un paradoxe, un paradoxe d'art et de tact, une sorte de plaisir délicat, fruit de la politesse, mais difficile à satisfaire, car il faut bien en somme que par quelque manière ou par quelqu'un le postulant fasse acte de candidat.

Un ami fit pour vous le geste. N'ayez, ni lui ni vous, nulle appréhension en me voyant évoquer un épisode qui comporta plus d'humour que d'humeur. Nous cultivons dans nos rapports le sourire à la française, qui porte en lui tolérance et persuasion, rend les relations agréables et les discussions courtoises, comme il convient d'ailleurs à une réunion d'hommes à cheveux gris et d'expérience mûre. Je crois même que nous avons infligé un démenti à LA BRUYÈRE qui prétend « qu'il faut avoir de l'esprit pour être un homme de cabale ». Nous croyons avoir de l'esprit.

Celui de nos successeurs qui voudra continuer *L'Historique* de JUNIUS CASTELNAU ne manquera pas de signaler qu'en 1938, l'Académie apporta une modification notable à ses statuts : elle supprima l'obligation pour ses membres de résider à Montpellier.

C'est vous, avec trois autres candidats non Montpelliérains, qui fûtes la cause de ce mémorable changement. La vieille dame voulût bien admettre que, depuis qu'elle prenait le coche et se servait d'une chaise à porteurs, le chemin de fer, l'automobile,

voire la simple bicyclette faisaient plus vite le chemin. Et parmi nous une voix se permit de dire qu'on pouvait bousculer les habitudes tout en respectant la tradition.

Nous avons parmi nous des poètes, et ce fut justement à l'un d'eux qu'échut l'agréable mission d'instruire votre cause. Il émit une idée souriante : « Et pourquoi, dit-il, ne nous réunirions-nous pas quelquefois sous les verts ombrages du château de Castries ? ». C'est un poète, vous dis-je, et qui sait encore trouver quelque agrément à écouter les vains murmures du Bois Sacré. Cela devient chose rare.

Or, voici que vous avez par avance trouvé une réponse à sa question.

Oh ! non pas que nous osions envisager la tenue à Castries d'une séance de l'Académie de Montpellier. Il y a trop longtemps que PLATON est mort, et ceux qui lui succédèrent dans les jardins d'Akadémos. Et si vous avez encore là-bas des bois hérités des Grecs, où les lauriers, les oliviers et les platanes composent une ombre académique, nous ne saurions plus avoir l'attitude convenable pour nous y promener en exposant des doctrines. A défaut de chlamydes, il y faudrait des toges, et nous sommes quelques-uns ici qui ne saurions les porter.

Mais un moindre abandon réalise l'idée, et vous avez déjà réuni, sous ces ombrages propices, d'autres assemblées d'où la solennité a été chassée par les Grâces et les Ris.

C'est l'Académie du « Gay Savoir », où ces aimables « troubadours » que notre Languedoc produit aussi spontanément que nos fleurs et nos fruits, restent de vrais poètes, et gardent le secret de ces expressions mignardes, gracieuses, folâtres ou naïves, dites avec la suavité de notre langue d'Oc, et qui sont perdues sans retour pour notre littérature.

Une cour d'amour, cela n'est pas si loin d'une séance d'Académie. Et où trouverions-nous une assemblée qui évoquât avec plus de vraisemblance l'esprit et le ciel de la Grèce qu'une « Festo vierginenco » ?

Dins si quinge an èro Mirèio.

Quinze ans, ô Roméo, l'âge de Juliette.

Un chant de cigale frémit dans les branches. La même nature qui a illuminé nos pères nous baigne encore de sa grâce éternelle, et ceux qui en sont dignes savent retrouver les muses

dans le bosquet de lauriers, entendre dans les chants félibréens des réminiscences du chœur antique, et, contemplant de la terrasse du château la ligne bleue de la mer grecque et latine, voir encore Astarté naître à la fleur des vagues. Ceux-là iront à Castries.

Quant à vous, MONSIEUR, vous avez ainsi créé de la joie, mieux : de l'enthousiasme, et Dieu sait si nous vivons des jours qui en ont besoin. Mieux encore, vous aurez satisfait à une des consignes du Maréchal : réveiller le régionalisme pour y retrouver la vigueur ancestrale de quelques vertus oubliées ; de sorte que vous aurez, avec de la beauté, fait de la force. Cela est méritoire, artistique, académique et presque littéraire.

D'autres aussi iront à Castries : ceux qui aiment les leçons de la gloire militaire. Vous avez eu beaucoup de soldats dans votre famille. J'en citerai deux seulement, et non pas celui-là même que chacun s'attend à voir nommer : il est trop connu. J'en choisi deux autres parce que, moins célèbres, ils sont plus caractéristiques et par là même plus attachants.

Le *Journal historique sur les matières du temps* de l'année 1704 rapporte, en guise de fait divers, les exploits d'un fameux partisan. M. DE LA CROIX, qui, avec un lieutenant nommé JACQUET, un nom dont nous reconnaissons les consonances languedociennes, avait formé le dessein d'enlever le prince de Saxe ZEITS, évêque de Raab, avec l'Electeur palatin lorsqu'ils seraient à la chasse à Bensberg.

Le coup ne réussit pas, mais il eut le temps d'en faire bien d'autres : c'était la guerre de la Succession d'Espagne qui dura douze ans, et le même *Journal historique* nous le montre encore cinq ans plus tard, devenu colonel, exécutant toujours de brillants coups de main, réparant tant bien que mal la défaite de Malplaquet et préparant avec VILLARS la victoire finale de Denain. L'histoire permet parfois de faire de curieux rapprochements : il y avait dans le camp opposé un autre CHURCHILL, c'est celui que nous avons chansonné « Marlborough s'en va-t-en guerre ». Honni soit qui mal y pense.

Mon deuxième choix est plus récent : c'est celui d'un contemporain, que j'ai à peine entrevu à Rabat, mais dont je connais, comme tous les Marocains, les longs et importants travaux : c'est le lieutenant-colonel Henry-Marie DE CASTRIES, votre grand-oncle, explorateur et historien, chef de la Section historique du Maroc, auteur des *Sources inédites de l'histoire du Maroc*, quinze gros volumes publiés de 1905 à 1927.

Le maréchal LYAUTEY, qui était son ami, plus encore que son chef et qui l'avait choisi, prononça sur sa tombe un éloge vibrant.

Dans son *Introduction aux Lettres de Charles de Foucauld à Henry de Castries*, Jacques DE DAMPIERRE porte sur lui ce jugement : « C'était une âme hautaine, que la rude discipline spirituelle du P. DE FOUCAULD avait courbée jusqu'aux leçons de l'humilité chrétienne et de l'adoration ».

Cette correspondance entre l'ermite du Sahara et le bénédictin-militaire de Rabat est tout illuminée par la flamme qui brûlait ces deux âmes ardentes, toujours aussi à l'étroit dans leurs corps que dans leurs aspirations terrestres.

Si, des grandeurs de l'histoire de France, nous rentrions dans le cadre plus modeste de l'histoire locale, les témoignages seraient si nombreux que nous ne saurions entreprendre de les énumérer. Deux cependant s'imposent, deux œuvres de pierre que les Montpelliérains pourraient me reprocher de ne pas évoquer.

Je vous aurais volontiers invités, MESSIEURS, à nous rendre le 16 août, rue des Trésoriers-de-France, pour y puiser, avec les fidèles, l'eau du puits de Saint Roch. Peut-être y auriez-vous moins de ferveur que d'autres parce que vous manqueriez de certitudes, de textes, comme diraient nos amis les chartistes, ce qui ne ralentirait pas d'ailleurs le zèle des fidèles, car ils aiment trop la tradition pour renoncer à celle de leur saint patron.

Place de la Canourgue, nous trouverions à la fois le monument et les textes précis. Comme il serait agréable au vieil amateur d'histoire militaire d'évoquer devant la fontaine des Licornes, la bataille de Clostercamp et le temps de la guerre en dentelles.

Je suis aux regrets de ne pouvoir le faire : l'heure et les bienséances fixent un terme à nos discours.

Aussi bien la matière était-elle trop riche. S'il eût été besoin de la compléter, vous nous auriez certainement permis de feuilleter ce livre précieux, votre œuvre, qui a pour titre : *Armorial généalogique de la Maison de la Croix de Castries, en Languedoc*. Que vous l'ayez composé en historien et en héraldiste, cela ne saurait nous étonner, mais permettez-moi de dire que vous l'avez illustré vous-même avec un sens artistique remarquable et de vous en faire compliment.

Même sans ouvrir votre livre et sans remonter à ROCH DE LA CROIX et à l'amiral DE MAJORQUE, nous trouverions à chaque pas, dans notre histoire, des représentants de cette lignée, nobles serviteurs de la France, recommandables non pas tant par leur naissance que par leurs travaux, et moins célèbres par le rang qu'ils ont occupé et les dignités dont on les a parfois comblés que par leur talent et les services qu'ils ont rendus.

Le ^{xix}^e siècle a vu disparaître toutes les aristocraties. On ne sait plus dire aujourd'hui qui sont les meilleurs et les plus dignes de gouverner, mais nous, qui serions assez disposés à reconnaître une aristocratie de l'intelligence, disons que cette disparition ne se fit pas toujours sans dommages, et nous nous accordons pour reconnaître que ces hommes, ces caractères, ces attitudes, ces gestes, ces lignes de vie, ces grandeurs et ces servitudes furent des valeurs nationales, et qu'à leur égard l'oubli serait une injustice et le dédain un manque de correction.

Vous l'avez dit au début de votre discours, MONSIEUR, c'est le culte du souvenir et la fidélité aux traditions françaises qui vous ont ouvert nos portes.

Vous vous sentez honoré, dites-vous ? Nous aussi. L'honneur naît de l'honneur et nous savons ce que cela veut dire. Vous représenterez ici une suite d'hommes qui lui ont donné un sens : le sens français. Je parle de cette beauté morale qui consiste à avoir une haute opinion de soi-même et à la respecter. et, ce qui est plus méritoire et plus difficile, à la faire admettre et respecter par les autres. L'honneur ainsi compris est une vertu, et une vertu telle que seuls peuvent s'y complaire les hommes d'élite, ceux-là qui savent l'appliquer dans les grandes actions comme dans les petites circonstances, et, par exemple, se montrer fier, par-dessus leurs mérites, d'être reçus chez nous « pour l'honneur ».
